

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1139/SG/FP nommant les membres de la Commission de correction des épreuves du concours direct pour le recrutement des agents de contrôle du cadre territorial du Service des Contributions.

n° 1139/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
24 juillet 1968

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1968

Date du numéro
10 août 1968

TEXTE INTÉGRAL

La commission de correction des épreuves du concours direct pour le recrutement des agents de contrôle du Service des Contributions ouvert le 22 juillet 1968 est composée comme suit: — M. Fouriscot, chef du Service des Contributions : président; — M. Larre, délégué du directeur des Finances et du plan ; membre; — M. Bala, chef du Service du Personnel : membre : — M. Bourdeau, conseiller pédagogique: membre: — M. Ali Ibrahim, directeur d'école chergé de la permanence administrative du Service de l'Enseignement primaire : membre; La commission susvisée se réunira sur convocation de sonprésident.